

Compte rendu de la réunion de négociation du préavis de grève déposé pour le 21 janvier

Le directeur général a reçu les organisations syndicales CGT, SUD, FSU hier soir au sujet du préavis de grève. Ce dernier portait sur trois points. Dans le détail voici les réponses qui nous ont été faites.

● **Missions et déplacements :**

➤ **Indemnité repas à 15,25 euros** : Le DG a précisé que ce taux de prise en charge n'est pas déconnecté du coût d'un panier repas journalier. Augmenter le taux à 20 euros mettrait en danger les finances de l'Inrap car pour la direction le coût de cette augmentation s'élèverait entre 1 et 1,2 millions d'euros/an. En 2009, 227 500 indemnités repas ont été décomptées.

➤ **Indemnité de nuitée à 45 euros** : Le DG a précisé que le marché Carlson évite les avances de frais, qu'il est adapté aux zones touristiques et que sa marge d'action est grande... En 2009, 26 % des nuitées prises en charge par Carlson l'ont été au tarif moyen d'achat de 65 euros la nuitée ... On est donc loin de 45 euros ! La facture de Carlson à l'Inrap s'élève en 2008 à 779 000 euros et en 2009 à 1 800 000 euros. En 2009, le nombre de nuitées prises en charge directement par les agents en 2009 s'est élevé à 46 678, alors que Carlson n'a traité que 16 700 nuitées.

➤ **Départ à partie de la résidence familiale** : Le DG a précisé que les choix faits dans l'instruction et la rédaction qui est résulte semble respecter les spécificités des missions des personnels de l'Inrap. L'instruction prévoit une dérogation large, respectant à la fois l'intérêt financier de l'INRAP et ceux des agents ; à l'inverse, il lui semble que l'application de l'instruction pose problème. Pour évoquer l'intérêt des agents, le DG a fait référence à "*moins de kilomètres parcourus* » avec pour conséquence "*moins de fatigue*" pour les personnels. Il a proposé de réunir rapidement les directeurs interrégionaux pour une explication de texte et faire un bilan rapide de l'application de l'instruction. Par ailleurs, il pense aussi qu'un texte spécifique (décret, par exemple) relatif aux missions à l'Inrap n'aurait que très peu de chance de voir le jour aujourd'hui car, dit-il, la fonction publique, s'y opposerait.

➤ **Sur « l'intérêt du service » qui prendrait en compte la protection de la santé des agents** : Le DG est disposé à travailler sur ce sujet ; il a proposé la réunion d'un groupe de travail CHS consacré au risque routier et envisage de mettre ce point à l'ordre du jour du CHS central, dès février ou mars.

➤ **Déclaration des kilomètres par les personnels et le recours systématique à «viamichelin» par l'administration** : Le DG a rappelé que ce sont les états de frais qui font l'objet d'un contrôle et non l'ordre de mission et que le contrôle porte sur le % de kilomètre exorbitant. En outre, il s'engage à vérifier la légalité de l'utilisation de «viamichelin». Il rappelle que c'est la déclaration de l'agent qui fait foi en droit sur les états de frais.

➤ **Communes limitrophes** : Le DG va examiner la marge de manœuvre que peut avoir la direction sur le sujet et reviendra vers les organisations syndicales très vite ...

➤ **Existence d'un bureau des missions**, dont le poste n'est toujours pas pourvu depuis trois ans, qui serait "réfèrent" au siège pour les directions interrégionales et les personnels sur les difficultés rencontrées, le DG, qui ne semblait pas au courant, a pris note.

Même si l'instruction a été émise avant sa prise de fonction, le nouveau DG considère qu'il est possible de l'appliquer intelligemment, dans l'intérêt de l'établissement et des agents, puisque, selon lui, ce n'est pas un problème d'instruction mais d'application. En revanche, il oppose un refus à l'augmentation des taux indemnitaires.

● **Pérennité du financement, des missions, des emplois.**

➤ **Sur l'emploi** : Le DG a précisé que "*le CDD n'était pas l'antichambre du CDI*" ... que « *le CDD peut être structurel et que la proportion de CDD dans l'Inrap correspond à une bonne structure d'emploi pour l'Inrap* ». Théorie économique et sociale d'entreprise assez classique chez les libéraux mais rarement validée par les personnels et leurs représentants ! En conclusion, le DG a précisé que "*ce n'est pas un bon débat pour l'Inrap* !

En revanche, il s'est dit prêt à "*améliorer la circulation des postes vacants afin que les postes vacants CDI soient soit pourvus plus vite*". En clair les recrutements de l'Inrap étalés sur trois ans seraient en voie d'extinction !

➤ **Sur le financement** : L'inspection générale des finances doit faire dans les trois prochains mois un bilan de la RAP et faire des propositions alternatives pour trouver les conditions de la pérennité du financement et une équité fiscale. L'objectif est de trouver des solutions pour le budget 2011. La mutualisation des fouilles (FNAP) serait aussi maintenue.

➤ **Sur les missions de recherche** : Le DG a seulement dit que 10 % de moyens affectés à la recherche lui semblait faire consensus au sein de l'ancienne direction mais il s'est bien gardé de chiffrer l'objectif de la nouvelle direction... En revanche, il a tenu à préciser qu'avec le peu de moyens dont disposait l'Inrap, il lui semblait préférable que les jours PAS soient affectés à des études Inrap ...

➤ **Sur les missions de fouilles** : Le DG considère que si la concurrence prend des fouilles c'est parce qu'elle est moins chère. Quant aux conséquences de la mise en concurrence des fouilles sur les personnels et les missions : rien.

Pour la CGT, SUD et FSU, les réponses de la direction sont notoirement insuffisantes et il est évident que la direction doit prendre conscience de la situation au plus vite pour y répondre de la meilleure manière.

La loi de 2003 et la mise en concurrence des fouilles détériorent durablement la pérennité du financement et les missions légales de l'Institut ainsi que les emplois et les conditions de travail des personnels.

- **Délocalisation du siège.**

Un nouveau rapport va être fait, par la direction cette fois, dans un calendrier de six mois pour voir ce qui est possible de ce qui n'est pas possible. Nouveauté : l'Inrap est sensé donner son avis dans ce rapport mais pas le conseil d'administration !

Les réponses de la direction apportées hier soir, au cours de la réunion de négociation au préavis de grève, sont notoirement insuffisantes et ne répondent pas aux difficultés rencontrées quotidiennement par les personnels.

Seul le rapport de force les fera fléchir.

Tous en assemblées générales le 21 janvier

Contre la casse du service public,

Pour l'amélioration des conditions de travail, des salaires,

des missions, des emplois

Des manifestations unitaires auront lieu dans tous les départements

Paris, le 20 janvier 2010